

CONSEIL MUNICIPAL BIOZAT – 20 SEPTEMBRE 2017

De nombreux travaux sont conduits sur la commune

DEMANDE DE RETRAIT DE LA COMMUNE DE SAINT-PONT

La Commune de Biozat se prononce favorable au retrait de la Commune de Saint-Pont de la Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

AVIS SUR VENTE PAVILLON LOCATIF AUX PETITS GRENETS

Le Conseil Municipal est consulté sur la demande d'acquisition du pavillon locatif situé au 9 Grande Rue (*propriétaire : ESH Cité Nouvelle*), émise par les locataires. Réponse favorable à l'unanimité.

REVISION LOYERS BATIMENTS COMMUNAUX et TARIFS

Logement étage 22 Gde Rue : loyer fixé à 452,61 €

Cabinet infirmier : loyer fixé à 280 €.

Cantine : 2,80 € (enfants) et 6,60 € (adultes)

Garderie : inchangé à 1,40 € par période (matin ou soir)

Tap : 5 €/période

Participation commune extérieure pour enfants scolarisés à Biozat : 430 €/enfant

Assainissement : part fixe à 40 € et 0,85 €/m³

Indemnités km pour coordinatrice et intervenants bénévoles TAP : 0,25 €/km

AMELIORATION SECURITE aux Cluzeaux

Un manque de visibilité est observé pour les véhicules empruntant la rue du Lavoir et voulant se rendre à Cognat Lyonne. Afin de résoudre ce problème de sécurité, les services du Département proposent l'implantation d'un STOP sur la rue des Cluzeaux, pour les véhicules qui circulent dans le sens LYONNE – BIOZAT. La rue du Lavoir et celle des Placettes ont également un STOP. Seuls les véhicules venant de Biozat circuleront librement. Ce nouveau plan de circulation, adopté par le Conseil, sera mis en place par le Département d'ici quelques semaines.

Des mesures de vitesse, en plusieurs points de la commune signalés comme dangereux, seront également réalisées par les services techniques du Département.

DEPOT DECHETS VERTS

En raison de multiples incivilités à répétition, la commune a fermé le dépôt communal pendant plusieurs mois. Conscient des attentes des Biozatois, le Conseil Municipal va mettre en place, à compter du 14 octobre prochain, une nouvelle solution autorisant seulement l'accès aux véhicules de petit gabarit (hauteur limitée), sous réserve du respect des consignes imposées. Il est rappelé que ce service s'adresse exclusivement aux habitants de la commune. En cas de non respect, il sera supprimé.

De nombreux travaux sont conduits sur la commune :

- La cour de l'école maternelle totalement réaménagée a été très bien accueillie par les enseignants comme par les parents... et les enfants.
- Le chantier de réfection des trottoirs de la Grande Rue se poursuit, en bonnes relations avec les riverains. Il devrait se poursuivre jusqu'à achèvement en novembre.
- La rénovation de l'étage de la Mairie, programmée au budget, va être amorcée au cours des mois d'octobre et novembre. Cependant, des travaux plus importants que prévu devraient être engagés et nous conduisent à étaler ce projet sur 2017 et 2018.
- Assainissement : les travaux de correction des anomalies constatées sur les réseaux en traversée de bourg sont en cours d'identification par Egis Eau. Un cahier des charges sera ainsi établi pour la consultation des entreprises spécialisées concernées.

Tyrolienne : l'étude technique de l'installation est en cours avant la décision finale de passer commande.

Concours Maisons fleuries

Les lauréats seront récompensés en mairie le samedi 14 octobre prochain.

Prochaine manifestation communale : soirée musicale à l'église avec les chorales de Chantelle et Aigueperse : samedi 7 octobre à 20h30.